



montmorot

L Y C É E

Notre référence : PM / DM

Votre référence :

Dossier suivi par : **D. Montagnon**

Montmorot, le Mardi 6 septembre 2022

Objet : Réunion information
Elections représentants des parents

**A l'attention des parents
des élèves et étudiants**

Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2022-2023 est maintenant commencée et j'espère que la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions pour votre enfant.

Les parents d'élèves sont des partenaires et interlocuteurs privilégiés dans la vie et le développement de l'établissement. La qualité des relations entre les membres de la communauté éducative du lycée et les parents constitue souvent un atout majeur pour la réussite des études.

Aussi, je vous invite à la réunion du **Vendredi 16 septembre 2022 de 16 h 30 à 17 h 30 au Lycée.**

Ordre du jour :

- Bilan de la rentrée scolaire
- Rôles des parents d'élèves
- Représentation dans les différents conseils de l'établissement (Conseil de classes, Conseil Intérieur, Conseil d'Administration)
- Etablissement des listes de candidatures au Conseil d'Administration et au Conseil Intérieur
- Questions diverses.

Les candidatures sont à nous transmettre dès que possible (**avant le Vendredi 16 septembre 2022 à 16h45**) afin que les parents puissent établir la (ou les) liste(s) présentée(s) avant le **Lundi 19 septembre 2022 à 17h30**. **Les élections auront lieu le vendredi 7 octobre 2022.**

A l'issue de la réunion, une salle sera mise à la disposition des parents qui souhaitent se porter candidats pour établir les listes définitives pour les conseils et instances de l'établissement (cf. note d'information au verso).

Concernant la représentation des parents d'élèves dans les différents conseils, je ne peux que vous rappeler l'importance de votre participation, notamment dans les conseils de classe.

Espérant vous voir nombreux le 16, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

Pierre MARTIN



Avec le Fonds social européen (FSE)

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE





montmorot
LYCÉE

Représentation des Parents d'élèves dans les différents conseils de l'établissement

<p>☛ Conseil de classe</p> <p>Réunion en journée ou en fin d'après-midi</p>	<p>2 délégués des parents d'élèves sauf pour les formations postérieures au baccalauréat (filières BTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Examine les questions pédagogiques intéressant la classe, analyse les résultats scolaires obtenus, le comportement et le travail des élèves, formule des propositions d'orientation en fin d'année scolaire. Se réunit une fois par trimestre. <p>Tous les parents de lycéens sont éligibles pour tous les conseils de classe.</p>
<p>☛ Conseil Intérieur du Lycée</p> <p>Réunion en journée (1/2 journée)</p>	<p>3 représentants élus des parents d'élèves</p> <p>Sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Elabore le projet pédagogique du Lycée, le règlement intérieur de l'établissement. Examine l'ensemble des dossiers relevant de la pédagogie, l'organisation des formations, la vie scolaire, la sécurité et l'hygiène. Se réunit 2 fois par année scolaire. ☛ Parmi les parents élus au Conseil Intérieur, <ul style="list-style-type: none"> - un sera invité à participer à la Commission « Fonds Social Lycéen » (aide aux familles en difficulté) (se réunit 2 fois par an) - deux au Conseil de Discipline, le cas échéant
<p>☛ Conseil d'Administration de l'E.P.L.</p> <p>Réunion en journée (1/2 journée)</p>	<p>2 représentants élus des parents d'élèves, étudiants et apprentis.</p> <p>Sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ L'Etablissement Public Local (E.P.L.) comprend l'ensemble des centres : Lycée, CFA (Centre de Formation d'Apprentis), CFPPA (Centre de Formation Professionnelle Agricole pour Adultes) ainsi que l'exploitation agricole. ☛ Le Conseil d'Administration règle l'ensemble des affaires de l'EPL. Il délibère et vote le budget, se prononce sur les projets des différents centres, détermine la politique de développement de l'établissement. Se réunit 3 fois durant l'année scolaire. ☛ Parmi les parents élus au Conseil d'Administration <ul style="list-style-type: none"> - deux seront invités à participer à la Commission Locale d'Hygiène et de Sécurité (se réunit 2 fois par an)

Parmi les parents élus au Conseil d'Administration et au Conseil d'Intérieur

- deux seront invités à participer à la Commission Restauration (se réunit 3 fois par an)

Concernant le Conseil Intérieur et le Conseil d'Administration, la désignation de vos représentants s'effectue au scrutin proportionnel au plus fort reste.

⇒ Sont éligibles et électeurs les parents ou les personnes ayant la charge judiciaire d'un ou plusieurs élèves. Ils disposent d'un suffrage par parent.

Dépôt des listes fixé **Lundi 19 septembre 2022** au secrétariat du Lycée **avant 17 h 30**
au

Les instruments de vote et consignes seront transmis aux parents pour le vendredi 30 septembre au plus tard.

Le vote aura lieu **le Vendredi 7 octobre 2022 de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30** soit
-directement au Lycée
-soit par correspondance, par courrier ou par l'intermédiaire de votre enfant.
En tout état de cause, le vote devra parvenir à l'établissement avant le
Vendredi 7 octobre 2022 à 16 h 30
Le dépouillement aura lieu le **Vendredi 7 octobre à 16 h 30**



LEGTA Montmorot

Elections parents d'élèves / CANDIDATURE

à retourner au LEGTA avant le **vendredi 16 septembre 2022 à 16 h 45**

Au secrétariat des études (à l'attention de Denise Montagnon / denise.montagnon@educagri.fr)

M ou Mme : _____

Adresse : _____

Tél : _____ mail : _____ @ _____

Parent de : _____ classe de : _____

(cocher votre choix)

- est candidat(e) pour la liste ouverte** des représentants des parents au
 Conseil d'Administration (titulaire ou suppléant)
 Conseil Intérieur (titulaire ou suppléant)

- souhaite constituer une liste pour le** Conseil d'Administration
 Conseil Intérieur

souhaite représenter les parents d'élèves au conseil de classe de : _____

Date

Signature